

IMMIGRATION :

Respect du travailleur immigré, qui bien souvent accomplit des travaux pénibles. Par contre, sévérité, en ce qui concerne les clandestins et les auteurs de délits. Opposition au droit de vote pour les élections locales, contrairement au souhait du Président de la République.

FRONT NATIONAL :

Distinction entre le noyau dur et les autres, qui au contact de certaines réalités émettent un vote de protestation, voire de désespoir et ne sont ni des fous, ni des salauds. Condamnation de Monsieur LE PEN, pour propos outranciers, sa négation de faits historiques et ses prises de position incohérentes.

FISCALITÉ :

Afin d'améliorer le pouvoir d'achat, abattement de 10 000 Frs par mois (1 million de centimes) pour tout contribuable. Compensation par des économies, l'argent étant gaspillé dans de nombreux secteurs. Imposition des indemnités des élus prévue pour 1993 et jusqu'ici exonérés.

EMPLOI :

Formation des jeunes leur permettant des débouchés dans la vie professionnelle, diminution des charges des entreprises, et interdiction du cumul pour des retraités de haut niveau, au service de sociétés privées, ou de collectivités locales. Le bénévolat peut meubler leurs loisirs.

SÉCURITÉ :

Poursuite de la politique d'amélioration des conditions de vie dans les grands ensembles. En matière de délits, peines plus sévères pour les récidivistes, et expulsion des étrangers, leur peine accomplie. Pour LA SEYNE, construction d'un Commissariat de Police plus vaste, mieux adapté aux besoins, avec des effectifs plus importants, afin de répondre aux exigences d'une ville de 60.000 habitants. Etude sérieuse, avec la volonté d'aboutir, d'un terrain intercommunal aménagé pour recevoir les gens du voyage, afin d'éviter les nuisances signalées à BERTHE et dans d'autres quartiers de la ville.

ELECTIONS LEGISLATIVES :

Je suis partisan du mode de scrutin en vigueur actuellement, car sauf exceptions rares, il permet de dégager une majorité parlementaire et rapproche l'électeur de l'élu. D'autre part, il restreint les chances des "parachutés". La proportionnelle est plus juste, mais bien souvent elle conduit à l'instabilité gouvernementale. Afin d'éviter la tentation pour toute majorité sortante d'apporter des modifications à son avantage, je préconise un référendum et l'inscription du mode de scrutin adopté dans la Constitution.

D'autres problèmes, tout aussi importants méritent d'être traités : enseignement, environnement, échéance européenne, e tc... mais ce modeste papier, ne me le permet pas et je m'en excuse.

Bien que la solution de la plupart ne relève pas des attributions du Conseil Général qui ne peut qu'émettre des vœux, il importe, néanmoins, que les électrices et les électeurs connaissent le point de vue d'un candidat.

Pour terminer, je prends l'engagement, si vous me faites l'honneur de vous représenter à l'Assemblée Départementale, de m'associer à tout ce qui contribuera à l'essor industriel et touristique du département et de LA SEYNE, en particulier.

Par contre, je serai très vigilant en ce qui concerne les dépenses de fonctionnement, connaissant trop les difficultés des contribuables à s'acquitter de leurs impôts, en particulier de la vignette automobile, principale ressource du département. Dans une période difficile, qualifiée volontiers d'austérité, les élus doivent donner l'exemple et renoncer à certains voyages à l'étranger qui ne sont pas indispensables et peuvent s'apparenter à des voyages d'agrément aux frais de leurs concitoyens.

SEYNOISES, SEYNOIS, je suis persuadé que vous partagez mon point de vue à ce sujet, il vous appartient de le confirmer, en m'apportant en masse vos suffrages le 22 mars. D'avance, je vous en remercie.

Hubert FRISON
Ancien Conseiller Municipal
CANDIDAT DE DÉFENSE DES INTÉRÊTS SEYNOIS